

FOHM'VOIR

LE BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE LA FOHM

AUTOMNE 2014

L'AUSTÉRITÉ EST À LA MODE...

PAR CLAUDINE LAURIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

COLLOQUE RQOH : UN RECORD BATTU DE PARTICIPATION 2

CARRÉ GRIS : DES CARTES POSTALES POUR LE TEMPS DES FÊTES 3

SPLI : SAUVEGARDER UNE APPROCHE GÉNÉRALISTE 4

UN COMITÉ SUR LA STABILITÉ RÉSIDENNELLE 4

PROJET DE LOI 10 : LE MILIEU EST INQUIET 5

NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAU LOGO 5

AGENDA DE LA VIE ASSOCIATIVE 6

L'Austérité, provient du latin «*austeritas*» et fait référence à «*saveur âpre, sévérité, gravité, sérieux* ». Ses synonymes sont *abnégation, pénitence* et *rigidité*. (source : Wikitionnaire). Les propos justifiant la démarche empreinte d'austérité concernant le budget du Québec s'appuient sur le culte que l'on voue à l'économie néolibérale et à sa *sainte* capacité à réguler les marchés.

Cependant, la véritable question réside dans celle posée par Gérard Bouchard (Historien et sociologue, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les imaginaires collectifs) dans le journal La Presse du 12 décembre 2014 :

« *Comment se fait-il que ces politiques soient présentement préconisées par nombre d'analystes très compétents et rejetées par autant de sommités mondiales (dont plusieurs prix Nobel d'économie) ? Comment expliquer que les experts n'arrivent même pas à s'entendre sur la façon d'évaluer la dette d'un état ?* »

Avant d'accepter les coupures de budget telles que présentées, il me semble que l'on devrait véritablement avoir une réelle appréciation de la dette et également regarder les impacts de telles compressions sur l'ensemble de l'économie.

LE MOT MYSTÈRE

AU TÈR TÈ



Dans le bulletin de nouvelles de TVA datant du 29 novembre dernier, le Premier Ministre Couillard soulignait qu'il ne s'agissait pas d'austérité car « *L'austérité, [...] c'est couper les budgets de l'État en dessous de l'année précédente. Ce qu'on fait, c'est de faire croître les budgets de l'État moins rapidement.* »

Or, moduler le prix des garderies en fonction des revenus ou même transférer des dépenses (et ce, sans les revenus) aux municipalités est, selon notre compréhension, diminuer le budget de l'État. Cela revient alors à augmenter le fardeau fiscal du contribuable de façon détournée...

Nous nous demandons si 2015 apportera son lot d'austérité au niveau du logement.

Ce dossier est donc à suivre...

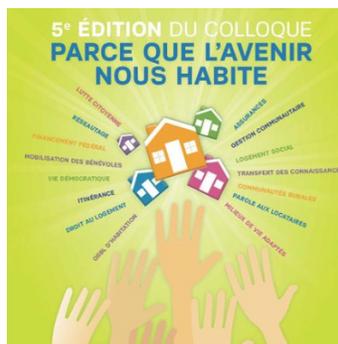
PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE : UN RECORD BATTU DE PARTICIPATION

Les 23 et 24 octobre derniers s'est tenue la 5e édition du colloque national PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE, organisé par le RQOH.

Une participation record

Ce colloque est le plus important jamais organisé avec un nombre record de participant-e-s et d'ateliers : un peu moins de 400 personnes provenant de toutes les régions du Québec ont pris part à cet évènement de formation, d'échange et de réseautage.

Les trente animateur-e-s et d'invité-e-s ainsi que la multitude d'ateliers a permis de satisfaire les diverses attentes des groupes : jamais un colloque du RQOH n'aura impliqué autant de personnes !



Présence du Ministre Barrette

Le Ministre de la Santé et des Services Sociaux, M. Gaétan Barrette, est venu au Colloque afin de faire un discours sur des enjeux qui nous sont importants : la Certification des Résidences pour personnes âgées, le Crédit d'impôt de maintien à domicile et le soutien communautaire. Quand nous nous attendions à des annonces officielles, nous nous sommes retrouvés avec de simples promesses...

Certification

M. Barrette a affirmé être à l'écoute de nos doléances et qu'il travaillerait avec son équipe sur une certification dédiée aux OSBL-H. Cette « annonce » a déçu un bon nombre de présent-e-s qui s'attendaient à apprendre que les OSBL-H seraient exemptés de la Certification telle qu'elle existe à ce jour.

Crédit d'impôt maintien à domicile

La seule véritable annonce concernait le Crédit d'impôt de maintien à domicile.

Nous apprenions alors que tous les aîné-e-s retrouveront leur crédit d'impôt, et ce, quel que soit son montant originel.

Cette annonce a été bien accueillie dans la mesure où des centaines d'ainé-e-s avaient perdu un minimum de 45\$ par mois pour ne recevoir que 9\$.

Nous saluons cette décision du MSSS !

Soutien communautaire

Dans ce dossier, M. Barrette a clairement affirmé que les sommes dédiées à cette pratique ne seraient pas coupées, même avec les orientations d'austérité prises par le gouvernement de M. Couillard.

(Suite page 3)

PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE : UN RECORD BATTU DE PARTICIPATION (SUITE ET FIN)

(suite de la page 2)

Nous nous demandons cependant si de nouveaux argents arriveront bientôt. Et si oui, comment allons-nous y avoir accès dans le contexte de la Loi 10 ? (voir article page 5).

Allocution de M. L'Allier

Un des points culminants du Colloque était l'allocution de M. Jean-Paul L'Allier, ancien ministre provincial et maire de Québec.

Sa présentation intitulée « *Négocier le changement social* » a montré des façons d'interagir avec les autorités pour faire avancer nos idées dans une optique de changement social.

Rendez-vous en 2016 !

La prochaine édition de PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE est prévu pour avril 2016 à Montréal et se fera dans le cadre du congrès pancanadien de l'ACHRU !

COMITÉ CARRÉ GRIS : DES CARTES POSTALES POUR LE TEMPS DES FÊTES

Le Comité Carré Gris lance en décembre une action visant les Ministres Barrette (Santé), Moreau (MAMROT) et Thériault (Sécurité Publique). Cette action prend la forme de cartes postales personnalisées pour chaque ministre que vont envoyer les locataires des OSBL-H pour aîné-e-s de Montréal et du reste du Québec.

Ces ministres sont concerné-s directement par la Certification des résidences pour personnes âgées et ses conséquences. Par exemple, dans la carte dédiée à Pierre Moreau du MAMROT et responsable de la

SHQ, les aîné-e-s demandent que « *la situation change au plus vite. La SHQ finance des OSBL-H et non pas des CHSLD. Le règlement sur l'eau chaude à 43 degrés [...] donne cette impression* ».

Nous vous donnerons des nouvelles de cette action dans le prochain numéro.



SPLI :

SAUVEGARDER UNE APPROCHE GÉNÉRALISTE

Près de 1 000 unités en logement social avec soutien communautaire ont été développées depuis le début de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) en 2009.

Nouvelle orientation

Ce programme quinquennal du fédéral prendra fin au printemps 2015. Ainsi, le milieu communautaire ne cesse de presser le fédéral à maintenir le caractère communautaire et généraliste de la prochaine programmation.

Elle a été annoncée dans le dernier budget fédéral pour 5 ans, mais avec un budget amputé et clairement orienté vers le modèle d'intervention *Housing First*.

Fin du financement à la brique

Désormais, les projets de construction et d'immobilisations ne pourront plus être financés par la SPLI.

Ceci porte un coup dur aux groupes car ces sommes leur permettaient, entre autres, d'aménager des salles communautaires ou des logements.

VIE ASSOCIATIVE :

UN COMITÉ SUR LA STABILITÉ RÉSIDENIELLE

La FOHM veut faire face à la tendance du gouvernement de favoriser l'approche Chez-Soi ainsi que de valoriser le recours au PSL dans le marché privé.

Pour y arriver tout en rappelant l'apport du milieu du logement social et communautaire, la fédération a mis sur pied un comité qui vise à démontrer que le logement social avec soutien communautaire a fait ses preuves depuis de nombreuses années en ce qui a trait à la stabilité résidentielle.

Afin d'avoir des données concrètes à ce sujet, nous avons contacté les OSBL volet III et ceux dédiés aux populations seules afin

d'avoir des données sur la stabilité résidentielle de leurs locataires. Cette cueillette de données se fait via un court questionnaire que nous avons envoyé à la mi-décembre.

Les résultats des travaux et des réflexions de ce comité seront présentés courant 2015.



PROJET DE LOI 10 : LE MILIEU EST INQUIET...

La commission parlementaire concernant le projet de Loi 10 - qui porte sur la restructuration et la fusion des établissements en santé et services sociaux - a démontré le désaccord d'une très grande majorité d'acteurs et d'intervenantes face à ce changement majeur.

Ce projet a été décrié, entre autres, pour la centralisation et les pouvoirs que cette réforme conférerait au ministre.



Pour Montréal, le fait qu'il n'y ait plus aucune organisation centrale portant sur les questions d'itinérance, de dépendance, ou encore de soutien communautaire en logement est très inquiétant.

De plus, la planification des services relevant de ces nouvelles structures nous ramène à une approche hospitalo-centriste. Cela ne fait qu'augmenter les craintes sur la place que prendra le volet social, surtout lorsqu'on parle de prévention et d'éducation populaire. Il y aurait plusieurs amendements à venir suite aux consultations.

Un vieux proverbe africain cité par M. L'Allier lors du colloque du RQOH disait :

« Ce que tu veux faire pour moi, si tu le fais sans moi, tu risques de la faire contre moi ».

Nous apprécierons que le ministre tienne compte de ce proverbe et fasse en sorte que l'ensemble du volet social soit réellement protégé...

VIE DE LA FOHM : NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAU LOGO !

La FOHM a quitté ses bureaux de la rue Saint-Timothée au bout de 23 ans sur place pour devenir propriétaire de ses bureaux !

Situés à quelques minutes du métro Papineau, nos nouveaux bureaux nous permettent de rassembler toutes les équipes de travail sous un



même toit ! Notez que seule notre adresse postale a changé :

**2310 de Maisonneuve Est
Montréal (Qc) - H2K 2E7**

Nous avons profité de notre déménagement pour repenser notre logo : nous sommes fier-e-s de vous le présenter ici !

AGENDA DE LA VIE ASSOCIATIVE :
DATES À NOTER !

Rôle et responsabilités d'un CA

=> Formation continue

Formation réservée aux permanences et aux administrateur-e-s des membres. Les sujets : Mission, valeurs des OSBL, devoirs et fonctionnement du CA. Un buffet froid vous est offert sur place. De 17h30 à 21h.

Date : **11 février 2015**

Lieu : Centre St-Pierre (salle 204)

Entretien préventif & Bilan de santé

=> Formation continue

Nous passerons en revue les actions à prendre et le processus pour faire un bilan de santé de votre immeuble. De 9h30 à 16h.

Date : **19 mars 2015**

Lieu : Centre St-Pierre (salle 204)

Assemblée Générale Annuelle

=> Vie associative

Le point culminant de la vie associative de la FOHM ! Veuillez réserver cette date dès maintenant. Plus d'informations au prochain numéro...

Date : **22 avril 2014**

Lieu : Centre St-Pierre (salle 100)

Pour participer, **merci de vous inscrire** auprès de notre agent de liaison :

- Par téléphone au **514-527-5720 #26**
- Par courriel à **communications.fohm@videotron.ca**

FOHM'VIEIR
Le prochain bulletin paraîtra en Hiver 2015